





L'iris d'eau supporte bien la pollution et l'accumulation de nutriments dans les milieux. Elle est même utilisée pour purifier les eaux et les sols.

Nénuphar Blanc



Les nénuphars blancs ne poussent que dans des eaux peu polluées et de bonne qualité. Ils sont donc un indicateur de la qualité de l'eau de la zone humide.



La grande berce est une plante utile à de nombreux insectes qui se nourrissent du nectar de ses fleurs. Cela comprend par exemple des papillons, des punaises, des mouches ou encore des guêpes.

Roseau Commun



Le roseau commun est une espèce envahissante, qui forme de grandes colonies dans les zones humides. Il peut produire beaucoup de matière et entraîner une fermeture des plans d'eau. Son introduction est interdite dans le Sud.

Aulne Glutineux



L'aulne est un arbre très utile près des cours d'eau. Ses racines très développées permettent de maintenir les berges et il enrichit les sols ambiants en azote, ce qui permet à d'autres plantes de s'installer ensuite.

1

Campagnol amphibie

MAMMIFÈRES



Le campagnol amphibie est très sensible aux travaux d'entretien des berges sur lesquelles il vit. Afin de le protéger, il est donc nécessaire de faucher le moins possible les berges, et de travailler par portion afin de permettre son déplacement le long de son territoire.

2

Murin de Daubenton

MAMMIFÈRES



© Thomas Cuypers, Flickr

Le murin de Daubenton est la plus petite espèce de murin. Il est carnivore, chassant des insectes ou petits poissons au dessus des eaux calmes. Tu peux l'apercevoir nicher dans des trous d'arbres et dans des constructions humaines proches de point d'eau.

3

Noctule commune

MAMMIFÈRES



© Ján Svetlík, Flickr

La noctule commune est une des plus grandes espèces de chauve-souris d'Europe. Elle se nourrit d'insectes qu'elle chasse la journée. Elle vit et chasse en groupe, formant des colonies.

4

Pipistrelle commune

MAMMIFÈRES



© Bernard Pez, Flickr

La pipistrelle commune est l'espèce de chauve-souris la plus commune en Europe. Elle se nourrit d'insectes volants qu'elle chasse dans des zones humides et niche dans tous les types de milieux, même dans des habitations humaines.

5

Ragondin

MAMMIFÈRES



© Aurélien Ebel, Flickr

Le ragondin a été introduit en France pour sa fourrure. Aujourd'hui, l'absence de prédateurs naturels a permis sa prolifération, et il est considéré nuisible pour l'écosystème, entraînant une dégradation des berges et un déclin de certaines espèces végétales.

1

Bernache du Canada

OISEAUX



© myri_bonnie, Flickr

La Bernache du Canada, originaire d'Amérique du Nord, est considérée comme une espèce nuisible en France, où ses populations colonisent les espaces verts.

De ce fait, sa chasse est autorisée depuis 2016.



©G rard Meyer, Flickr

Le Colvert est l'esp ce de canard la plus r pandue, domestiqu e par l'Homme et sixi me esp ce la plus chass e en France. Il est menac  par l'intoxication par ingestion des balles de plomb et les maladies telles que la grippe aviaire.



© Pierre-Marie Epiney, Flickr

La poule d'eau, ou gallinule, est un oiseau peu farouche, très facile à observer près des mares et des cours d'eau.

Elle est encore commune, malgré le déclin de son habitat.

Héron Cendré



© José Manuel Armengod, Flickr

La présence du héron cendré indique une abondance en poissons ou amphibiens dans le milieu.

C'est une espèce considérée comme bioindicatrice du fait de son placement dans la chaîne alimentaire.



© francoise-touhe, Flickr

Le martin pêcheur est menacé par la pollution des eaux de surface ainsi que par la destruction des zones humides où il vit. Il est protégé en France, il est donc interdit de le chasser, de le capturer ou de prendre ses œufs.

1

Tortue de Floride

REPTILES
AMPHIBIENS



Vendue dans les années 70 comme animal de compagnie, la Tortue de Floride a été relâchée dans les zones humides. Elle est aujourd'hui envahissante et menace la Cistude d'Europe. Il faut un certificat de capacité pour en détenir.

Triton à crête



Le triton à crête est protégé en France après la diminution de ses populations suite à la disparition ou la destruction de son habitat.

Sa protection est bénéfique à celle d'autres espèces : c'est une espèce parapluie !

Grenouille Commune



La grenouille commune est menacée par la disparition de son habitat et par l'usage de pesticides, auxquels l'adulte et le têtard sont sensibles. Elle est protégée en Europe.

Crapaud Commun

REPTILES
AMPHIBIENS



Le crapaud commun est menacé par la destruction de son habitat, mais aussi par la présence de routes, sur lesquelles ils peut se faire écraser en période de reproduction. Des tunnels ont donc été créés : les crapauducs !



Ce petit lézard sans pattes est menacé par le recul de son habitat, mais aussi par la prédation par les chats ! Il est donc protégé en France.

Il est utile à l'agriculture et au jardinage car il chasse les nuisibles.



© Melissa McMasters, Flickr

L'agrion nain se trouve aux abords des eaux stagnantes où les femelles vont pondre leurs œufs. Les populations varient en fonction de la végétation de leur milieu de vie. Cette espèce est donc protégée en Ile-de-France.

Criquet verte-échine



© Vlad Proklov, Flickr

Le criquet verte-échine vit dans des zones herbacées, des milieux chauds et humides comme les prairies humides. Il est protégé en Ile-de-France.

Conocéphale gracieux



© Björn S..., Flickr

Le conocéphale gracieux est une sauterelle nocturne et omnivore qui se nourrit de végétaux et petits insectes. On la retrouve dans des milieux plus ou moins humides avec une végétation haute et dense.

Cordulégastre annelé



© Adrien Chateignier, Flickr

Le cordulégastre annelé est une des plus grandes libellules de France. On le trouve au niveau des ruisseaux ombragés. Il est très sensible à la pollution de son environnement.

Caloptéryx éclatant



©Jean-Daniel Echenard, Flickr

Le caloptéryx éclatant est une demoiselle assez commune de nos zones humides. Il vit dans des zones humides comme des rivières lentes ou des canaux. Il est peu sensible à la pollution de son environnement.

1

Pollution des eaux

PROTECTION



Pour éviter de polluer les eaux, il est interdit de rejeter des eaux usées dans les rivières et dans les mers. Elles pourraient mettre en danger les plantes et les animaux.



Les écosystèmes aquatiques, les animaux et les plantes doivent être protégés. Si un habitat est abimé, il doit être restauré. La destruction des milieux est interdite.

3

Destruction de nid

PROTECTION



Pour protéger les oiseaux, il est interdit de détruire les nids. Il est aussi interdit de prendre des œufs dans un nid.



Il est interdit de capturer et d'enlever des animaux dans leur environnement, ou de les emmener chez soi.

5

Dégradation

PROTECTION



Il est interdit de blesser des animaux intentionnellement. Il est aussi interdit d'arracher des plantes du sol.

1

Introduction d'espèce non indigène

INTRODUCTION
D'ESPÈCES



Il est interdit d'introduire des espèces qui viennent d'ailleurs. Ces espèces peuvent être envahissantes et prendre toute la place dans les écosystèmes. C'est le cas de la Renouée du Japon.



Il est interdit de vendre et d'acheter des poissons qui sont protégés. Acheter ou vendre ces poissons est puni d'une amende.

3

Compétition pour la nourriture

INTRODUCTION
D'ESPÈCES



Il est interdit de mettre des poissons dans des petites mares, car ils pourraient rentrer en compétition avec les poissons déjà présents pour la nourriture.



Il existe une liste officielle où tous les animaux et les plantes qui ne peuvent pas être introduits sont inscrits. On retrouve par exemple la tortue de Floride, le raton laveur ou le ragondin.



Dans des cas exceptionnels, des personnes autorisées peuvent introduire des espèces pour aider à réguler certains milieux. Mais cette technique reste à éviter puisque nous ne connaissons pas exactement les effets des espèces introduites sur celles déjà présentes.

1

Fauchage

ACTIONS



Il est possible de faucher la végétation herbacée des berges pour supprimer les parties fanées.



Pour éviter l'envahissement d'une mare par exemple, il est parfois nécessaire d'arracher des végétaux en surnombre.



Il est important de couper et d'éliminer les broussailles ainsi que les arbres morts ou en fin de vie pour protéger les zones humides.



Le bûcheronnage est une action importante pour protéger les milieux humides. Il consiste à abattre les arbres, les couper en plusieurs parties et les dégager de la zone.



Pour protéger la mare, il est nécessaire d'évacuer la vase du fond de l'eau pour éviter qu'elle ne s'accumule. Pour éviter de trop perturber la vie, cette activité peut être réalisée petit à petit au cours de l'année.